

Contact presse : SHAUNA GREW

✉ sgrew@cd-essonne.fr

☎ 01 77 58 12 55 / 06 77 01 89 92

Jeudi 1^{er} mars 2018

220 véhicules électriques achetés d'ici 2023

Le Département de l'Essonne se mobilise pour relever le défi de la transition énergétique et de la préservation de l'environnement : en 2018, 43 nouveaux véhicules électriques vont ainsi rejoindre la flotte départementale. Au total, ce sont près de 3,6 millions d'euros qui seront investis d'ici 2023 pour acquérir près de 220 véhicules électriques. L'objectif : contenir les émissions de gaz à effet de serre et réduire la facture énergétique du Département.

Ainsi le Département se dote près de 50 % de véhicules non-polluants à chaque renouvellement de son parc automobile. « Une modernisation de la flotte qui concourt à la protection de l'environnement tout en répondant parfaitement aux besoins des services départementaux » précise **François Durovray, Président du Département de l'Essonne**.

La technologie 100% électrique s'adapte en effet aux déplacements et aux courtes distances puisque leur autonomie n'excède pas 200km. Véhicules silencieux, sans émission de gaz et sans rejet de particules, ils sont particulièrement appréciés en ville sur des vitesses modérées. Ils se chargent en deux heures sur une borne de rechargement spécifique.

Mais l'électrique n'est pas uniquement réservé aux voitures : 10 vélos électriques sont également mis à la disposition des agents départementaux pour leurs déplacements professionnels.



François Durovray, Président du Département, Nicolas Méary, Vice-président délégué aux mobilités et Sylvie Gibert, Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique essayant les vélos électriques départementaux.

Véhicules électriques départementaux

